

Jeudi 20 août 2015

## L'Agglo s'engage pour la reconquête du centre-ville de Béziers

Redonner, d'ici cinq ans, son dynamisme et son attractivité au centre-ville de Béziers ; tels sont les objectifs du programme « Béziers, une ambition européenne pour le centre-ville, quartier de la Politique de la Ville » élaboré par l'Agglo en lien avec la Ville de Béziers. Afin d'accéder aux financements européens, les deux collectivités ont déposé une candidature commune dans le cadre de l'appel à projets Approches Territoriales Intégrées - volet urbain, lancé par la Région Languedoc-Roussillon.

Le centre-ville joue un rôle prépondérant de porte d'entrée du territoire. A quelques pas du site de Fonseranes et du canal du Midi sur lequel l'Agglo investit dix millions d'euros, Béziers bénéficie d'un centre historique riche et d'atouts remarquables lui conférant un fort potentiel de développement. Pour autant, l'attractivité de ce quartier et son processus de redynamisation reposent surtout sur son image, sa réappropriation et sa revalorisation.

Pour le Président de l'Agglomération, Frédéric Lacas, « *le clivage et le sectarisme n'ont pas lieu d'être. Il faut travailler ensemble et unir nos forces pour faire briller Béziers* ».

Forte de ce constat, l'Approche Territoriale Intégrée « Béziers, une ambition européenne pour le centre-ville, quartier de la Politique de la Ville » s'appuie sur un programme d'actions décliné en trois axes opérationnels, et doté d'un budget prévisionnel de plus de 14 millions d'euros.

### Axe 1 : Mettre en place une dynamique économique au service d'une solidarité durable

Placer l'homme au cœur de la stratégie de développement économique est un axe fort, décliné dans un programme d'actions stratégiques.

- La **création d'un city stade au centre-ville**, situé sur l'îlot de l'Hortet, fera l'objet d'une attention particulière. Véritable espace de rencontre pour les jeunes, il sera également un lieu d'échange avec les services de médiation de la Ville de Béziers.
- Le centre-ville dispose de nombreuses écoles primaires, sur lesquelles la Ville de Béziers souhaite intervenir par une **recomposition du tissu scolaire**. Le projet consiste à redéployer l'école Gaveau Macé et requalifier l'école Boudard, afin de retrouver une mixité sociale et fonctionnelle équilibrée au sein du quartier.
- La création d'une **maison de santé pluridisciplinaire**, portée par des opérateurs privés, montre l'intérêt d'interventions publiques pour soutenir le développement

économique du quartier.

- Le **Pôle de l'Innovation Entrepreneuriale, Sociale et Artisanale (PIESA)** aura pour mission d'accompagner les entrepreneurs dans la création et la pérennisation de leur activité en centre-ville.
- Enfin, les outils favorisant la **réimplantation de commerces de proximité** (achat, réhabilitation et bail à coût modéré, appel à projets « Galeries Lafayette ») formeront une offre complémentaire dédiée au développement économique du centre-ville.

## **Axe 2 : Favoriser une croissance durable, intelligente et inclusive du centre-ville**

Le quartier du Faubourg subit des nuisances routières liées à sa position d'entrée de ville et à l'engorgement de la circulation automobile. L'Agglo prévoit donc la **création d'une nouvelle desserte par l'ouest de Béziers**, et la requalification du quartier du Faubourg en offrant :

- Un nouveau **plan de circulation** aux habitants : dégagement des espaces publics, nouvelles possibilités de circulation par des modes doux en toute sécurité, renouvellement urbain des espaces publics et du bâti ;
- Une meilleure **accessibilité** aux touristes : nouvelle desserte routière et création d'un lien entre la basse ville et la haute ville.

L'Agglo favorisera la mise en œuvre d'une mobilité durable de proximité sur les trois quartiers prioritaires (La Devèze, Iranget-Grangette, centre-ville) afin d'assurer leur liaison, avec par exemple :

- L'aménagement de **mails cyclables et piétons** indispensables.
- La création d'**ondes vertes pour le réseau de transport en commun**, en particulier les lignes 3,5 et 8, permettant d'atteindre un niveau de service optimal.

## **Axe 3 : Être exemplaire dans la gestion durable du territoire**

L'ambition d'être un territoire durable exemplaire s'accompagne de la prise en compte de trois publics cibles en matière de consommation énergétique : les ménages, les collectivités publiques et les entreprises.

- Conscientes des enjeux liés à la précarité énergétique, l'Agglomération et la Ville de Béziers ont travaillé conjointement à la création d'une **plate-forme de rénovation énergétique**, qui fait l'objet d'une demande de financement FEDER.
- Dans une optique d'exemplarité, l'Agglomération et la Ville mettront en œuvre un programme d'investissements pour diminuer fortement les charges induites par les consommations énergétiques de leur patrimoine. Une attention particulière sera également portée aux travaux de rénovation en matière d'efficacité énergétique des logements sociaux.
- Enfin, une action de sensibilisation à l'efficacité énergétique auprès des entreprises du quartier sera menée.